

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-398 DU 06 JUILLET 2005

Chargeant Monsieur Dorothe C. SOSSA,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de
la Législation et des droits de l'Homme, de
l'intérim de Monsieur Rogatien BIAOU,
Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration
Africaine pour compter du lundi 27 juin au
mercredi 06 juillet 2005 .

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005 -052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 27 juin au mercredi 06 juillet 2005, Monsieur Dorothe C. SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine pendant l'absence de Monsieur Rogatien BIAOU.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 06 juillet 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MJLDH 4 MAEIA 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 JO 1.